

Arbeitspapiere / Working Papers

Nr. 31

Thomas Bierschenk

Le secteur rural dans l'économie rentière du Bénin

2003



The Working Papers are edited by

Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität,
Forum 6, D-55099 Mainz, Germany.

Tel. +49-6131-392.3720, Email: ifeas@mail.uni-mainz.de;

<http://www.uni-mainz.de/~ifeas>

Geschäftsführender Herausgeber/ Managing Editor:
Thomas Bierschenk (biersche@mail.uni-mainz.de)

LE SECTEUR RURAL DANS L'ÉCONOMIE RENTIERE DU BÉNIN¹

Thomas Bierschenk

Mesdames et Messieurs, chers collègues, je vous remercie pour la tâche honorable que vous m'avez assignée, c.a.d., d'esquisser, au commencement de notre colloque sur les "Institutions et technologies pour le développement rural en Afrique de l'Ouest", le cadre macro-économique du développement rural dans la sous-région. Plus je réfléchissais, ces dernières semaines, aux propos que j'aillais tenir en face de vous, plus cette tâche me semblait ambitieuse, et peut-être trop ambitieuse pour moi, et cela pour deux raisons: premièrement, en me proposant de parler du contexte macro-économique du développement rural, on me demande en effet de dépasser les limites de ma propre discipline, qui est l'anthropologie sociale et la sociologie du développement, et de roder dans les domaines qui, de droit, appartiennent à mes collègues agro-économistes. Je trouve en effet regrettable qu'il n'ai pas été, dans la préparation de ce colloque, de trouver un représentant de cette discipline d'agro-économie pour vous parler du sujet que vous m'avez assigné, alors que se trouvent au Bénin même d'éminents économistes ou représentants des disciplines voisines qu'on voit régulièrement cités parmi les auteurs des grands rapports d'évaluations économiques commandés par les institutions multilatérales et bilatérales de développement sur le pays ou sur la sous-région, et que l'agro-économie est certainement bien représentée dans les deux grands facultés de sciences agronomiques de l'Université de Hohenheim.

La tâche est deuxièmement ambitieuse parce qu'il est demandé, à celui qui a, à la limite, une certaine connaissance du Bénin, basée sur des enquêtes de terrain de type socio-anthropologique, de voir le développement économique de ce pays dans un cadre comparatif plus large, celui de la sous-région.

Ceci étant, la préparation de cet exposé m'a obligé à regarder de près et en détail, toute une littérature que j'ai l'habitude, dans le meilleur des cas, de survoler rapidement, si je ne l'ignore pas complètement: celle des rapports, en règle générale non-publiés, des grandes institutions de développement comme la Banque Mondiale, la Banque Ouest-africaine de Développement, la FAO, et de leur homologues béninois, comme par exemple la cellule de réflexion macro-économique de la présidence ou les services de suivi et évaluation et de statistiques des différents ministères. Je vous demande donc de comprendre mon exposé comme les commentaires d'un sociologue, habitué surtout à des recherches de terrain de type qualitatif, commentaires donc sur les études macro-économiques ou agro-économiques qui sont "bourrées" des chiffres dont le chercheur de terrain, habitué à travailler avec des données qu'il l'a lui-même produites, se demande souvent comment ils ont pu être produits avec l'exactitude qu'ils réclament, études qui, dans une optique de synthèse, s'intéressent surtout aux grands agrégats et équilibres (d'ailleurs bien souvent les déséquilibres) monétaires, financiers et économiques. Je suis

¹ Conférence au Colloque de l'Université de Hohenheim, Cotonou
19.2.1995

donc fort conscient du fait que le type de réflexions que je vous propose pourrait sembler très hétérodoxe, voire limité pour les économistes présents, et je vous demande d'avance de l'indulgence pour ces limites.

Je veux accomplir ma tâche en développant, par la suite, deux thèses centrales:

- La première thèse concerne l'agriculture, elle concerne la sous-région - y compris le Bénin -, et elle se veut plutôt positive, une sorte de contrepoin face à l'afropessimisme ambiant. Je la formule de manière suivante: Face à la double explosion démographique que l'Afrique connaît depuis environ 50 ans: c.a.d. la croissance de la population en général et de sa population urbaine en particulier, double explosion démographique qui dépasse largement les expériences antérieures d'autres régions du monde qui se sont aussi peuplées rapidement - mais moins rapidement - à des moments donnés de leur histoire, le bilan de l'agriculture ouest-africaine, et celui du Bénin particulièrement, est fort honorable. La sous-région est presque autosuffisante sur le plan alimentaire, le Bénin est un exportateur net de produits vivriers.

- La deuxième thèse dépasse le cadre du secteur agricole et elle concerne la configuration politico-économique particulière du Bénin (bien que d'importants éléments de cette configuration se retrouvent dans d'autres pays de la sous-région). Elle est aussi nettement plus pessimiste que la première: Il me semble que nous sommes actuellement les témoins de la fin d'un régime politico-économique. On assiste à l'épuisement d'un modèle de développement: celui d'une société et d'un État fondé sur l'exploitation de rentes diverses (rentes agricoles, rentes commerciales, rentes d'aide au développement) - sans que les spécialistes du développement - ni ceux de l'extérieur ni ceux de l'intérieur - ne soient en mesure de nous proposer un projet de société alternatif et réaliste, et sans qu'une alternative ne se dessine dans la réalité.

Vu ces deux orientations centrales de mon exposé, celui-ci devrait donc plutôt s'intituler:

"Le secteur rural dans l'économie rentière du Bénin"

Développons la première thèse, qui s'appuie largement sur les analyses menées dans le cadre d'une étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest, étude commandé conjointement par l'OCDE, la BAD et le CILLS. L'Afrique, à l'instar d'autres régions qui l'ont précédée en cela - l'Europe, l'Amérique Latine, la Chine et l'Inde - est une région en voie de peuplement accéléré. Jusqu'au début du siècle, le continent africain n'hébergeait qu'une proportion infime du croit démographique planétaire. Il accueille aujourd'hui près d'un habitant supplémentaire sur quatre. Aux alentours de l'année 2020, un nouveau-né sur deux pourrait être africain.

Regardons quelques chiffres: Alors que la région ne comptait que 40 millions d'habitants en 1930, un taux de croissance élevé (presque 3 % par an) a amené la population à 85 millions en 1960 et... 215 millions aujourd'hui. La croissance de la population béninoise est très proche de la moyenne régionale sur les trente dernières années; le nombre d'habitants est ainsi passée d'environ 2 millions en 1960 à plus de 5 millions aujourd'hui; il atteindra 11 millions dans d'ici 30 ans.

En même temps, entre 1960 et 1990, le nombre d'urbains dans la région est passé de 12 à 78 millions. Les villes (de plus de 5 000 habitants) ont ainsi absorbé deux tiers du croit démographique total; ils ont réussi à accueillir presque 70 millions d'habitants supplémentaires dans cette période. Alors qu'en 1960, seulement 14 % de la popu-

lation de la région vivaient dans des villes, le taux d'urbanisation dépasse aujourd'hui 40%; il va monter, dans les 25 ans à venir, au-delà de 60 %. Donc, contrairement à une idée reçue, l'Afrique de l'Ouest n'est déjà plus une région à très forte dominante rurale, et elle le sera encore moins dans un avenir proche. Sur le plan du degré d'urbanisation, la moyenne du Bénin est proche de la moyenne régionale: alors qu'en 1979, 27 % de la population vivaient en ville, c'est taux s'élève aujourd'hui à presque 40 %, ce qui veut dire environs 2 millions de personnes.

Autrement dit, derrière les agrégats macro-économique qui indiquent, pour les 30 dernières années, une performance économique de la région très moyenne, si non franchement mauvaise pour la décennie 1980 - 1990, se cache un deuxième niveau de la réalité: la région - et le Bénin ne fait pas exception à ce constat - a su faire face à une très forte croissance de la population, croissance qui dépasse de loin les expériences européenne et nord-américaine du 19^{ème} siècle, sans catastrophe ni paupérisation massive, ce qui était, de fait, sa priorité. Il faut reconnaître que ceci est, en soi, un résultat remarquable.

A la base de cette réussite relative se trouve, d'une part, la croissance massive du secteur informel et sa très grande souplesse et flexibilité, la performance d'une "économie populaire" largement - mais pas exclusivement - urbaine, qui a permis d'employer, loger, nourrir, habiller, transporter au travail, une très large partie du surcroît démographique, et qui, d'ailleurs, échappe largement aux instruments analytiques orthodoxes de la macro-économie néoclassique et de la comptabilité nationale.

D'autre part, c'est dans les performances du secteur agricole que nous devons chercher les causes de la réussite économique relative. Celui-ci représentait en 1960 presque 80 % de la population, ce qui veut dire que la charge de nourrir un consommateur urbain était reparti sur plus de 5 producteurs ruraux, qui essentiellement vendaient les surplus de leur production. Cela signifiait donc un taux de commercialisation théorique moyenne de la production agricole de moins de 20 %. Aujourd'hui, avec plus de 40 % de la population totale dans les villes, le même consommateur urbain doit être nourri par un producteur agricole et demi, ce qui indique un taux de commercialisation moyen de 40 %. Autrement dit: Les producteurs agricoles n'ont pas simplement à satisfaire les besoins d'une population totale en forte croissance; c'est une part décroissante de la population totale (elle-même en expansion rapide) qui doit satisfaire les besoins alimentaires d'une part croissante de cette même population.

Ce type de calcul appelle toutefois un mot de précautions: Tous les urbains ne sont pas que des consommateurs des produits agroalimentaires, et tous les ruraux ne sont pas que des producteurs agricoles. D'une part, il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'agriculture urbaine et périurbaine. Je ne dispose pas de chiffres pour étayer ce point, mais des simples impression à Parakou, où j'habite actuellement, me laissent croire que virtuellement tout le monde, ou au moins tout habitant masculin adulte, qu'il soit mécanicien, instituteur, médecin ou autre, a au moins un champs de maïs quelque part dans les alentours de la ville - ce qui, bien entendu, ne satisfera qu'une partie de ses besoins alimentaires. D'autre part, on estime que, sur toute la région, le pourcentage des revenus extra-agricoles atteint 25 à 30 % des revenus totaux des ménages ruraux; dans quelques régions qui intéressent particulièrement les chercheurs de l'Université de Hohenheim, à savoir les régions du Sahel qui sont marquées par l'importance de la migration et la région du Sud du Bénin, ces revenus extra-agricoles sont encore plus élevés: Ils peuvent atteindre 40 %. Et des études de terrain ont montré à quel point bon nombre d'agriculteurs développent, pour eux-mêmes ou pour leurs enfants, des projets de sortie

de l'agriculture, ne serait-ce que pour des raisons de subsistance. Nous sommes donc confrontés à un phénomène poussé de ce qu'on pourrait appeler la désagrarisation des zones rurales, phénomène qui souvent n'est pas pris en compte, ni par les projets de développement, ni par les projets de recherche, qui, soumis à une illusion agrarienne, travaillent souvent avec un modèle de paysan à plein temps qui correspond de moins et moins à la réalité rurale.

Même si, donc, la division sociale de travail entre producteurs et consommateurs des produits agroalimentaires ne se laisse pas tirer si facilement des statistiques démographiques, ces estimations très globales donnent quand même une idée de la tâche considérable à laquelle était confrontée l'agriculture ouest-africaine depuis un demi-siècle et à laquelle elle continue d'être confrontée, tâche qu'elle a, somme toute, résolue de manière satisfaisante. Au moins, ces chiffres relativisent d'autres, qui sont souvent plus connus, parce que plus souvent cités, et qui, sur un ton alarmiste, parlent du taux élevé du déficit alimentaire régional: ce déficit, calculé en calories, entre 1960 et 1990, a augmenté de 6 à 14 % de la demande, après avoir atteint 20 % en 1972. En d'autres termes: si on considère la croissance démographique et la croissance de la production agroalimentaire des 30 dernières années dans l'ensemble, on observe un rattrapage de la croissance économique par la croissance de la production agroalimentaire, la dernière suivant la première avec un décalage d'environ 3 ans: la production d'aujourd'hui correspond ainsi à la demande de 1993.

Et cette image devient encore plus rassurante, si on ne considère que les pays du Golfe de Guinée, sans prendre en compte les importations agroalimentaires très élevés du Sénégal et des pays voisins. En ce qui concerne le Bénin, il n'est pas seulement globalement autosuffisant sur le plan alimentaire; il est même un exportateur net de produits vivriers en direction des pays voisins, en particulier le Nigeria et le Niger.

Nous avons déjà vu que l'urbanisation croissante induit forcément une orientation croissante de la production agricole vers le marché. Quand les statistiques agricoles parlent des cultures de rente, elles se limitent généralement à des produits d'exportation comme le coton. Et en effet, l'intégration de l'agriculture ouest-africaine dans les circuits commerciaux s'est réalisée au début surtout par le biais de l'expansion de ces cultures d'exportation. Et c'est aussi ce secteur qui a attiré la plus grande partie des efforts de la politique agricole des États ouest-africains - en partie parce que les prélèvements sur ce type de production forment une partie essentielle des revenus intérieurs de ces États. Largement en dehors de l'emprise de l'État, et en partie allant même à l'encontre d'une politique étatique qui privilégie des approvisionnements à bas prix des villes en produits agroalimentaires, se déroule toutefois un processus qui met en cause la distinction habituelle mais trop facile entre cultures de rentes et cultures vivrières: la valeur de la production agroalimentaire commercialisée dans la région (destinée largement aux marchés intérieurs nationaux, en partie aussi au marché régional) est en moyenne trois fois plus élevée que celle des cultures de rente classiques (qui sont largement destinées à l'exportation hors de la région).

Prenons un exemple au Bénin. Ici, contrairement à une idée répandue, ce n'est pas le coton qui est la première culture de rente. C'est plutôt... l'igname - alors que c'est le coton qui a drainé une grande partie des investissements dans le secteur agricole ainsi que des efforts de recherche et de l'encadrement agricole, tandis que l'igname ne bénéficie d'aucune attention particulière des services agricoles étatiques. Pour 1993, la valeur de la production nationale de coton a été estimée à 15 milliards de francs CFA bord champs. Pour la même année, la valeur de la production d'igname a été estimée à 52

milliards de francs, donc à 3,5 fois plus que le coton. Avec un taux de commercialisation d'environ 45 % - une bonne partie de l'igname commercialisé étant destiné aux marchés nigériens et nigériens - la valeur de l'igname commercialisé dépasse toujours celle du coton de plus de 50 %. Ainsi, l'igname contribue aujourd'hui presque au quart (25 %) de la valeur totale de la production agricole et presque à 10 % du produit intérieur brut. Par contre, les recettes étatiques provenant du coton sont estimées à 15 milliards de francs CFA, et donc à un cinquième (20 %) des recettes intérieures de l'État (pour 1993), alors que la production d'igname n'a que de très peu d'incidence directe sur les recettes de l'État - et c'est bien sûr cette différence qui explique la grande attention attribuée au coton et la négligence de l'igname par les services agricoles.

Il reste néanmoins vrai que la croissance de la production agricole ouest-africaine n'était, jusqu'à présent, que rarement un résultat de l'intensification des systèmes de production. Les exploitations agricoles, même et surtout celles avec une forte orientation commerciale, restent basées avant tout sur la consommation du capital naturel; l'agriculture africaine contemporaine est en bonne partie *soil mining*. On peut même considérer que, pour une bonne partie des cultures marchandes, l'extensification constitue depuis un siècle le trajectoire d'innovation privilégié par les paysans africains, conformément à une logique privilégiant la rémunération du travail sur celle de la terre. Les agriculteurs africain, qui agissent dans un environnement agro-écologique, économique et politique particulièrement instable, ont des bonnes raisons pour ce type de stratégie, et les trois ateliers prévus pour demain nous donneront ample occasion d'en parler. Je ne veux donc pas entrer dans ce débat ici. La question reste pourtant ouvert de savoir si ces stratégies paysannes ne sont des stratégies à court terme, des stratégies centrées sur la sécurisation de l'accès aux ressources productives en réponse à l'instabilité de l'environnement, qui induisent des obstacles à l'investissement, à l'accumulation et donc à une utilisation à long terme plus productive des ressources.

Autrement dit, la question se pose de la durabilité du modèle de développement rural qui a marquées les pays africains jusqu'à aujourd'hui, et au-delà de ça, de la réductibilité du régime politico-économique qui a marqué une bonne partie de la région: c.a.d., des économies et des États largement basés sur l'exploitation de divers rentes.

Avec cela, j'aborde la deuxième partie de mon exposé, et je vous renvoie à ma deuxième thèse que je voudrais maintenant rapidement développer par rapport à l'expérience du Dahomey et du Bénin.

Le modèle d'une économie et un État basés sur l'exploitation de divers rentes puise ses racines dans la période coloniale de l'entre-deux-guerres. Cette période dite de "mise en valeur" était marquée par une politique économique de l'exploitation des rentes agricoles et minières, avec des investissements par l'État dans les infrastructures, investissements somme toute limités et en tout cas basés sur les ressources propres des colonies, souvent à un coût humains très élevé.

La période qui commença à la fin de la 2ième Guerre Mondiale a vu une modification profonde de ce modèle: commença la phase du "développement planifié" qui perdure jusqu'à nous jours et qui semble actuellement arriver à sa fin. Ce modèle du "développement planifié" définit un nouveau rôle pour l'État, qui devient le principal vecteur de la modernisation économique des pays dits "sous-développés", par exemple par des investissements massifs dans les infrastructures. On peut voir ce nouveau type de ce qu'on aura plus tard l'habitude d'appeler "politique de développement" déjà à

l'œuvre dans la réorientation des politiques économiques des grands pays industrialisés après la crise de 1929, du type de *New Deal* aux États-Unis. Un aïeul des "projets de développement" comme nous les connaissons, fut la *Tennessee Valley Authority*, grand projet du gouvernement fédéral nord-américain dans une région des États-Unis particulièrement touchée par la crise, un aïeul donc qui a laissé ses empreintes jusque dans les modalités de planification de projets qui sont utilisés à nos jours. Dans les colonies françaises, les débuts de ce politique de "développement planifié" se trouve avec la création du fond FIDES en 1947, devenu le FAC aujourd'hui.

Cette nouveau modèle de développement économique planifié et encadré par l'État impliquait, pour l'Afrique, des transferts financiers (appelé ensuite "aide au développement") entre l'État métropolitain et les colonies - ce qui, de point de vue des bénéficiaires de ces transferts, peut être vu comme un nouveau type de rente, qui ne remplacent pas les rentes agricoles, mais s'y ajoutent. Après les indépendances, cette aide au développement restera essentielle pour la reproduction des États indépendants, qui deviennent ainsi des États assistés. Cette aide reste, jusqu'à nos jours, particulièrement importante pour les États africains; on estime, pour 1991, que l'Afrique subsaharienne, avec 12 % de la population mondiale, aurait reçu environ 35 % des versements net de l'Aide Publique au Développement, ce qui équivaudrait à 15 % des Produits Intérieurs Bruts de ces pays. Ces chiffres cachent toutefois des situations fortement contrastées: en général, les pays africains francophones reçoivent plus d'aide par habitant que les pays anglophones, et l'aide n'est nullement proportionnelle au niveau de développement économique et social comme l'indiquent les statistiques de la Banque Mondiale ou des Nations Unis: par exemple le Sénégal, avec un Produit Intérieur Brut presque le double du Bénin, reçoit par tête... deux fois plus d'aide que ce dernier - et trois fois l'aide destinée au Ghana ou au Burkina-Faso.

En tout état de cause, l'importance de l'aide au développement pour bon nombre des États africains est à la base de la structure typique de leur budget: Dans ces budgets, les dépenses courantes (ce qui veut dire surtout les salaires) sont assurés par les recettes intérieures, tandis que les investissements publics, dans leur plus grande partie, si non exclusivement, sont assurés par les ressources venant de l'extérieur. En libérant donc les États africains de la nécessité de financer leurs investissements publics par leur propre ressources, l'aide au développement a indirectement libéré des fonds qui pourraient ensuite être utilisés pour la l'explosion de la fonction publique qu'on peut observer dans tous les États africains depuis les indépendances.

Le Dahomey devenu Bénin correspond à cette modèle d'une économie rentière et d'un État assisté, avec pourtant une nuance, celle qui résulte de l'importance d'un 3ième type de rente, celui basé sur le commerce extérieur, légale et illégale. Cela nous renvoie à la fonction de transit, d'entrepôt et de réexportation, souvent en exploitant les régimes douaniers plus contraignants des pays voisins. Cette fonction est d'une importance économique capitale pour le pays. Un exemple bien connu par les travaux du professeur Igué, était, jusqu'à la fin des années 1980, l'importation et ensuite la ré-exportation toute à fait officielle, par le Bénin, du cacao nigérian exporté illégalement du Nigeria, qui pour certains années représentait près d'un tiers des recettes d'exportation. Dans l'autre direction, les ré-exportations vers le Nigeria des produits importés du marché mondiale - ils s'agissait surtout des tissus, des alcools et de certains vivriers comme le sucre et le riz - atteignaient, pendant les années 1980, souvent jusqu'à 50 % du montant global des importations nationales.

Une analyse globale montre l'importance de ces trois types de rentes pour le budget national du Bénin. Comme je l'ai déjà mentionné, on estime actuellement la contribution du coton au budget national à 15 milliards de francs CFA, c.a.d. un cinquième des recettes intérieures. Pour la dernière année du gouvernement Kérékou, c.a.d. l'année 1989, les recettes douanières provenant des taxes sur les importations auraient contribué à plus d'un tiers des recettes nationales totales qui se situaient à 45 milliards de francs; sous le gouvernement Sogla, ils ont monté à 32 milliards francs en 1993, donc presque la moitié des recettes intérieures de cette année-là. Les investissements financés par l'extérieur se situaient entre 55 % des recettes intérieures totales en 1989 et 45 % en 1993.

Ces chiffres appellent à une autre observation, avec laquelle je veux conclure mon exposé. Pour éviter des malentendus, surtout dans cette période de campagne électorale, je veux souligner que la notion de "régime politico-économique" comme je l'entends, n'égal pas "forme de gouvernement" dans le sens courant du terme; donc, la périodisation que je propose ne coïncide pas avec l'histoire politique du pays: ce que j'appelle "régime politico-économique rentier" a perduré, depuis son installation après la 2^{ème} Guerre Mondiale, à travers la loi-cadre de 1958, l'indépendance du Dahomey en 1960, l'arrivée des militaires au pouvoir en 1972 et l'adoption du marxisme-léninisme en 1974. Donc, le gouvernement militaro-marxiste n'a nullement inventé un nouveau type de régime politico-économique; il a plutôt, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, dans le contexte d'une conjoncture économique régionale favorable, poussé ce régime politico-économique, ce "projet de société" d'une économie administrée qu'il a hérité de ces prédécesseurs coloniaux et postcoloniaux, à son apogée, avec sa politique volontariste d'industrialisation forcée et accélérée, assurée par l'État. De même, c'est dans les dernières années du gouvernement marxiste que ce modèle de société a commencé à être mis en cause: Une bonne partie des mesures de libéralisation de l'économie furent prises avant 1990, et cette libéralisation fut ensuite continuée par le gouvernement du renouveau démocratique. L'actuel gouvernement a avant tout résolu la crise des finances publiques, surtout par une augmentation des recettes de l'État provenant de l'agriculture et des importations. Mais jusqu'à présent, il n'a pas réussi à modifier les paramètres essentiels au fondement de l'économie publique béninoise.

On peut illustrer ce point de la non-coïncidence des régimes politico-économiques - qui sont plutôt des phénomènes de la longue durée - avec les changements plus fréquents des gouvernements, par un regard sur le développement des effectifs de la fonction publique. Ces effectifs ont augmenté, entre 1972 et la fin des années 1980, de 9 200 à 47 000; cette explosion inconsidérée, il est souvent - et avec raison - dit, était une des causes immédiates de la faillite de l'État en 1989. Or, le nombre des fonctionnaires dahoméens au moment de l'indépendance était environ 2 500, ce qui veut dire que le taux de croissance des effectifs de la fonction publique était effectivement plus bas sous le régime militaro-marxiste que dans les douze ans avant! Il faut ajouter à cela l'observation que les effectifs totaux commençaient à baisser à partir de 1987, et bien que le nombre des fonctionnaires a entre-temps été nettement réduit (à environ 35 000 personnes), la masse salariale, à cause de l'augmentation des salaires, a plutôt augmenté - tout cela pour dire qu'il faut éviter les périodisations faciles.

Aujourd'hui, l'économie béninoise reste une économie qui est largement ouverte aux aléas climatiques (par le biais de l'importance de l'agriculture et son faible niveau de productivité), à l'économie mondiale (par le biais des cours des matières premières, par exemple le coton) et à l'économie régionale, en particulier par rapport à l'état

d'économie nigériane. Depuis 1990, l'importance du secteur commerciale a plutôt augmenté; paradoxalement (je dis paradoxalement, parce que la logique de cette mesure était exactement le contraire), un des principaux effets de la dévaluation du franc CFA en 1994 était le doublement des importations - alors que pour les prix des produits agricoles bord champs (le coton excepté), la tendance est plutôt à la baisse. Le secteur industriel, y compris celui de la transformation industrielle, par contre, a régressé.

Après l'échec de la politique volontariste d'industrialisation des années 1970/1980, personne parmi les grand ténors de la politique économique, qu'ils soient à l'extérieur (et pour le Bénin, les leaders d'opinion qui arrivent à s'imposer sont, bien sur, plutôt de l'extérieur) ou qu'il soit à l'intérieur du pays, ne voit plus l'État comme vecteur du développement économique. Or, dans le mouvements des agrégats économiques et les chiffres de la comptabilité nationale il ne se dessine pas qui pourrait le remplacer.